

UNIVERSITÉ LAVAL

FACULTÉ DES ARTS

Conférence de M. l'abbé Archambault.—Le libre arbitre dans
l'histoire de la philosophie. (2ième partie)

Le 15 octobre 1888.

Autant le paganisme dans son ensemble fut favorable au système de la nécessité, autant le christianisme s'y montre opposé. Dans la religion nouvelle, l'existence du libre arbitre est un dogme fondamental; le Dieu qu'elle prêche est un Dieu juste qui ne récompense ou ne punit que là où se rencontre le mérite ou le démérite, et, par suite, la liberté dans l'action. En affirmant avec plus d'autorité et de précision le dogme du libre arbitre, le christianisme a-t-il aussi jeté de nouvelles lumières sur la nature de ce pouvoir mystérieux? a-t-il opéré la conciliation tant cherchée et jamais atteinte de cette même liberté avec le gouvernement divin? Au premier abord, il semble que non; mais une étude plus attentive des dogmes chrétiens, une vue d'ensemble sur ce qu'ils renferment de profondeur et d'harmonie, nous montre le problème sous un jour nouveau, l'éclaire et le complète. Les travaux des Pères de l'Eglise et des théologiens nous fournissent sur ce sujet des aperçus magnifiques. Saint Thomas d'Aquin, en particulier, ce génie le plus puissant des temps modernes, a étudié et approfondi la question du libre arbitre, et la théorie qu'il nous en a laissée est la plus complète que la raison humaine ait encore donnée. Dieu nous y est montré mouvant toutes choses selon leur condition de sorte que les causes nécessaires produisent, sous la motion divine, des effets nécessaires, tandis que des effets libres résultent des causes libres. Le libre arbitre n'est donc plus, comme le prétendait le paganisme, une impuissance par rapport au bien, mais une perfection véritable, "un élément d'ordre universel, une partie nécessaire à l'homme du concept divin."

En dehors de l'orthodoxie catholique, dès le 14e siècle, les théories déterministes de l'antiquité païenne repassent d'abord dans les écrits de quelques-uns, puis envahissent les écoles philosophiques et se perpétuent jusqu'à nos jours.—Les promoteurs de la grande réforme religieuse du 16e siècle furent entre tous les partisans aveugles du mouvement déterministe. Selon le moine apostat Martin Luther, le libre arbitre n'est dans la réalité qu'une fiction, un nom qui ne recouvre rien. Tout le pouvoir de l'homme sur ses actes se réduit à se rendre compte de sa volition, au moment que Dieu le fait vouloir pour le bien, ou Satan, pour le mal. A peu de différence près, Calvin soutient la même doctrine. D'après sa formule énergique, "la volonté de Dieu est la nécessité des choses."

Alarmés de ces opinions pleines de dangers pour la foi et les mœurs, les Pères du concile de Trente affirmèrent les vieilles croyances